

## PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Préfecture

Direction des Collectivités Locales et du  
Développement Durable

Bureau des Installations Classées pour  
la Protection de l'Environnement

Dossier suivi par : M. DOMENECH

☎ 04.91.15.63.21

✉ [vincent.domenech@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:vincent.domenech@bouches-du-rhone.gouv.fr)

N° 34-2007 A

### AVIS D'ENQUÊTE

#### Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille à Marseille

En exécution de l'arrêté du Préfet en date du 6 décembre 2010, il sera procédé à une enquête publique au sujet de la demande formulée par le Directeur de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, demande formulée en vue d'autoriser cette structure à exploiter une blanchisserie située dans l'enceinte de l'hôpital Edouard Toulouse sis 118 chemin de Mimet - 13015 Marseille.

Le dossier et les registres d'enquête seront déposés en Mairies de Marseille, Septèmes-les-Vallons et Les Pennes Mirabeau, pour une durée de trente deux jours du **mardi 4 janvier 2011 au vendredi 4 février 2011 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux, et consigner sur ce registre ses observations ou les adresser par écrit à une des mairies concernées.

A cet effet, **Monsieur Bernard GUEDJ**, Consultant développement local, commissaire enquêteur, recevra personnellement les personnes intéressées en Mairies de :

#### **MARSEILLE (44 Avenue Alexandre Dumas – 13008 Marseille) :**

- le mardi 4 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 12 janvier 2011 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 19 janvier 2011 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 26 janvier 2011 de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi 4 février 2011 de 14 h 00 à 17 h 00

#### **SEPTÈMES-LES-VALLONS (Hôtel de Ville) :**

- le mardi 4 janvier 2011 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 12 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 19 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 26 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 2 février 2011 de 9 h 00 à 12 h 00

#### **LES PENNES MIRABEAU (Service de l'Urbanisme – Rue Jean Aicard – Les Cadeneaux) :**

- le vendredi 7 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 14 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 21 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 28 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 2 février 2011 de 14 h 00 et 17 h 00

Toute personne physique ou morale intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ainsi que du mémoire en réponse du demandeur dans les mairies concernées ainsi qu'à la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Dès la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, dans les mairies précitées ainsi que sur le site Internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône pendant au moins un an à compter de la décision préfectorale.

Les adresses des services concernés sont les suivantes :

- Mairie de Marseille  
Direction de la Sécurité Publique  
44 Avenue Alexandre Dumas  
13008 MARSEILLE,
- Mairie de Septèmes-les-Vallons  
Hôtel de Ville  
13240 SEPTEMES-LES-VALLONS
- Mairie des Pennes Mirabeau  
Service de l'Urbanisme  
Rue Jean Aicard  
Les Cadeneaux  
13170 LES PENNES MIRABEAU
- Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Direction des Collectivités Locales et du Développement Durable  
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  
Boulevard Paul Peytral - 4<sup>ème</sup> Etage - Porte 401  
13006 MARSEILLE.

A l'issue de la procédure, la décision sera prise par le Préfet, après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, et des risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), par arrêté préfectoral de refus ou d'autorisation assortie de prescriptions.

Marseille, le 07 DEC. 2010

POUR LE PREFET  
Le chef de Bureau,

Gilles BERTOTHY